

DROIT, ECONOMIE, GESTION

# Master mention Droit parcours Droit social et relations sociales dans l'entreprise

Droit



Niveau d'étude  
visé  
BAC +5



ECTS  
120 crédits  
crédits



Durée  
2 ans



Composante  
UFR de droit,  
sciences  
politiques et  
sociales



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Le Master Droit privé présente un tronc commun aux deux premiers semestres facilitant les passerelles et l'accès à des troisièmes semestres variés, à l'Université Sorbonne Paris Nord ou dans d'autres universités. En outre, dès les 2 premiers semestres, trois parcours sont proposés (Droit des affaires, Droit du contentieux et Droit social et relations sociales dans l'entreprise).

Le parcours Droit social et relations sociales dans l'entreprise est plus particulièrement recommandé aux étudiants se destinant, pour les troisième et quatrième semestres, à la spécialité Droit social et relations sociales dans l'entreprise du Master Droit privé de l'université Sorbonne Paris Nord.

## Objectifs

- Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout avocat ou juriste en droit social ;
- Mettre les étudiants en situation de se présenter et de réussir à l'examen d'entrée à l'école du barreau ;

- Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées.

## Savoir-faire et compétences

- Aptitude à donner des consultations en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.
- Aptitude à rédiger des actes et documents divers en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement)
- Aptitude à exposer clairement les problèmes de droit et à les analyser
- Aptitude à l'écoute et à la compréhension des publics de salariés
- Compétences en ressources humaines (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...)

## Organisation

## Admission



## Conditions d'admission

Admission en Master 1, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale) : peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). Attention : le choix du parcours en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale pour la poursuite de la formation doit être indiqué au moment de la candidature en M1. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise et du Master 2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au directeur de l'UFR qui les prononce.

Admission en Master 2 : à l'issue de la première année de master Droit social et Relations Sociales dans l'Entreprise, l'inscription en deuxième année de master dans le parcours Droit social et RSE est de droit lorsque la validation du M1 Droit social et RSE a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience

ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, qui propose(nt) les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage au directeur de l'UFR qui les prononce.

## Modalités de candidature

Candidatures en M1 :

via le portail MonMaster: [🔗 https://www.monmaster.fr](https://www.monmaster.fr)

Candidatures au M2 :

via le portail e-candidat : [🔗 https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat](https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat)

Autres renseignements: [🔗 https://www.univ-paris13.fr/la-candidature/](https://www.univ-paris13.fr/la-candidature/)

## Et après

### Poursuite d'études

Les étudiants ont la possibilité d'envisager la poursuite d'études en doctorat, mais le Master 2 est avant tout une formation professionnelle préparant à l'entrée immédiate dans la vie active.



---

## Insertion professionnelle

Une grande variété de débouchés s'offrira aux étudiants titulaires du Master 1 : juristes d'entreprise, inspecteurs du travail, etc.

Après le M2 : juristes ou responsables de ressources humaines en entreprise, avocat spécialisé en droit social.

La poursuite des études pourra se faire par l'entrée à l'École de Formation du Barreau.

## Contacts

---

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Nathalie Ferré

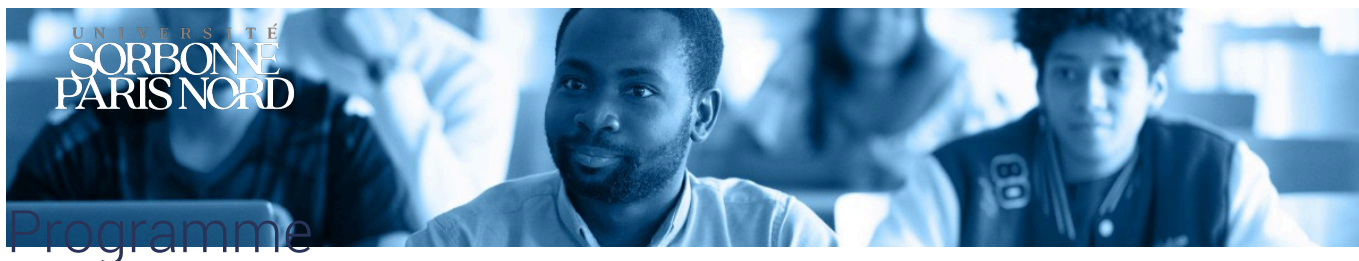
#### Secrétariat pédagogique

Magalie GAIOTTI

☎ 01 49 40 44 10

✉ [m2rse.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m2rse.dsps@univ-paris13.fr)

📍 Bureau H 210



---

## Organisation

La formation est organisée en 4 semestres. Aux semestres 1 et 2, elle propose des UE fondamentales, des unités complémentaires et des UE d'enseignements. Certains cours sont communs à ceux faisant partie du tronc commun de la mention. Les UE fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier). En M2 (semestres 3 et 4), sont proposées des enseignements divers de droit du travail et de ressources humaines. Au semestre 4, les étudiants peuvent être associés à la formation proposée par l'IEJ de l'université. La présence à tous les cours et aux examens blancs proposés par l'IEJ est alors obligatoire. La formation comprend la réalisation facultative d'un stage. Les étudiants, qui ne se désirent pas être inscrits à l'IEJ, peuvent soit effectuer un stage (d'une durée minimale de trois mois), soit réaliser un mémoire de recherche